

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil général d'Henniez

Dans sa séance du 29 septembre 2026,

le Conseil général d'Henniez

- vu le préavis municipal Nr. 06/2026 du 17 août 2026
- ouï le rapport de sa commission de gestion-finances
- considérant que ce préavis figure à l'ordre du jour

Décide :

D'approuver le préavis municipal Nr. 06/2026, comme suit :

Article 1

De fixer le plafond d'endettement brut à CHF 9'000'000.00 pour la législature 2026-2031.

Article 2

D'autoriser la Municipalité à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant ci-dessus, sous forme d'emprunts à moyen et long terme, cela au mieux des intérêts de la Commune.

Article 3

De fixer le plafond de risques pour cautionnements et autres engagements à CHF 12'000'000.00 pour la législature 2026-2031.

Au nom du Conseil général

Le Président

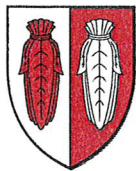

Alain Aeberhard



La Secrétaire


Jeannine Hausammann

Henniez, le 2 octobre 2026



EXTRAIT du procès-verbal du Conseil général d'Henniez

Dans sa séance du 29 septembre 2026,

le Conseil général d'Henniez

- vu le préavis municipal Nr. 07/2026 du 4 septembre 2026
- où le rapport de sa commission de gestion-finances
- considérant que ce préavis figure à l'ordre du jour

Décide :

D'approuver le préavis municipal Nr. 07/2026, comme suit :

Article 1

D'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers dans le cadre d'opérations de faible importance, charges éventuelles comprises, dans une limite ne dépassant pas CHF 50'000.- par année.

Article 2

D'accorder à la Municipalité une autorisation générale d'aliéner des immeubles et des droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par année, charges éventuelles comprises.

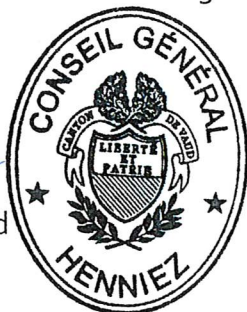
Article 3

D'autoriser la Municipalité à constituer en faveur de tiers (Confédération, Canton, Commune, producteur et distributeur d'énergie, etc.) des servitudes de passage de câbles téléphoniques et de conduites ou lignes aériennes ou souterraines, d'alimentation en eau, électricité ou autres sources d'énergie, d'évacuation d'eaux usées, etc.

Au nom du Conseil général

Le Président

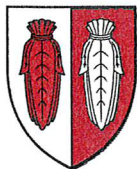
A. Aeberhard
Alain Aeberhard



La Secrétaire

J. Hausammann
Jeannine Hausammann

Henniez, le 2 octobre 2026



EXTRAIT du procès-verbal du Conseil général d'Henniez

Dans sa séance du 29 septembre 2026,

le Conseil général d'Henniez

- vu le préavis municipal Nr. 08/2026 du 4 septembre 2026
- ouï le rapport de sa commission de gestion-finances
- considérant que ce préavis figure à l'ordre du jour

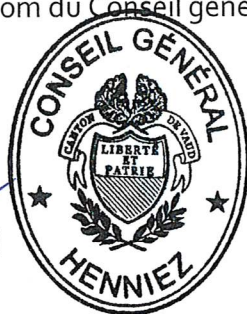
Décide :

**De rejeter l'arrêté d'imposition tel que proposé
par 15 voix pour et 23 contre**

Au nom du Conseil général

Le Président


Alain Aeberhard



La Secrétaire


Jeannine Hausammann

Henniez, le 2 octobre 2026